



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
4 mai 2009
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2009

26 mai-5 juin 2009, New York

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Engagements financiers en faveur du FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Engagements financiers en faveur du FNUAP : rapport
sur les contributions des États Membres aux ressources
ordinaires et arrangements de cofinancement
pour 2009 et au-delà**

Rapport de la Directrice exécutive

Résumé

Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP pour 2008-2011, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constitue l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables et prévisibles.

En 2008, le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 800,7 millions de dollars, dont 469,5 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 331,2 millions de dollars au titre des arrangements de cofinancement. Il convient de noter que toutes les données financières citées dans le présent rapport pour l'exercice 2008 sont provisoires.

Conformément aux recommandations que l'Assemblée générale a formulées dans sa résolution 62/208 sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il note par ailleurs que, comme



souligné dans la résolution 62/208, les ressources autres que les ressources de base (ressources au titre du cofinancement) constituent un complément important de ses ressources ordinaires.

Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter une décision sur les engagements financiers en faveur du FNUAP. Des éléments de décision sont fournis à cet effet dans la dernière section du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement	4
III. Conclusion	14
IV. Éléments de décision.	16
Annexes	
1. Ressources ordinaires du FNUAP pour 2007 et 2008 (chiffres provisoires), engagements et estimations pour 2009 (par principaux donateurs et région géographique).	17
2. Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2000-2008.	23
3. Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre des ressources ordinaires du FNUAP entre 2007 et 2009 (au 1 ^{er} avril 2009)	24
4. Ventilation des contributions que les pays de programme ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer l'exécution de leur propre programme.	27

I. Introduction

1. Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des ressources au titre du cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP 2008-2011, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constitue l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables et prévisibles.

2. Le FNUAP est déterminé à aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La communauté internationale a reconnu que la réalisation des OMD suppose que l'on s'attaque franchement aux questions de dynamique de la population et de santé en matière de procréation. Dans l'appui qu'il fournit aux pays pour venir à bout de la pauvreté, le FNUAP est fermement attaché au principe de la conduite et de la maîtrise du processus par les pays.

3. Dans sa résolution 62/208 sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Assemblée générale a souligné que les ressources de base demeurent l'assise des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. L'Assemblée a également demandé instamment aux pays en mesure de le faire d'accroître sensiblement leurs contributions volontaires et, si possible, de verser leurs contributions selon un cycle pluriannuel. Elle a en outre constaté que les ressources autres que les ressources de base sont un complément important des ressources ordinaires et pris acte de la création de divers mécanismes de financement pluridonateurs, tendance qui se manifeste également au FNUAP. Parallèlement, le FNUAP continue de faire campagne pour l'accroissement de ses ressources ordinaires, qui, complétées par diverses modalités de cofinancement, constituent le fondement de ses activités.

4. Dans sa résolution 62/08, l'Assemblée générale demande instamment à tous les États Membres de s'attacher à mettre intégralement en œuvre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. En ces temps d'austérité, compte tenu du retard pris dans la réalisation des OMD qui touchent plus particulièrement les femmes, notamment ceux qui portent directement sur la santé, il est essentiel que tous les pays redoublent d'efforts pour maintenir le financement du secteur social par des fonds de source nationale et par les donateurs.

5. Compte tenu de l'importance du maintien des investissements dans le secteur social, le FNUAP compte plus que jamais sur tous les États Membres pour continuer à soutenir le fondement de ses activités, à savoir ses programmes de pays. L'année 2008 a débuté avec des projections optimistes et des taux de change favorables à l'euro et aux autres devises par rapport au dollar des États-Unis, mais les premières projections de 2008 relatives aux ressources ordinaires ont dû être revues à la baisse du fait des retards de paiement de certains des principaux bailleurs de fonds. Seul un tiers du montant total des paiements a été perçu au cours de la première partie de l'année, les deux tiers restants ont été versés durant la seconde partie de l'année, qui a été marquée par le fléchissement de la conjoncture et des taux de change moins

favorables vis-à-vis du dollar des États-Unis. Le FNUAP est tributaire d'un nombre limité de donateurs pour 92 % de ses ressources ordinaires et reçoit la majorité de ces contributions dans des monnaies nationales qui sont sujettes à la volatilité des taux de change. Dans ce contexte, il demeure essentiel pour la prévisibilité des ressources ordinaires du Fonds que les principaux donateurs respectent les engagements de versement prévus.

6. On trouvera dans le présent rapport des tableaux sur les ressources ordinaires du FNUAP et les contributions au titre du cofinancement. Des détails supplémentaires figurent dans les annexes. Les gains et pertes de change sont pris en compte dans le calcul des contributions des donateurs. Les projections relatives aux données de 2009 figurant dans le présent document ont été calculées sur la base des renseignements reçus, des annonces de contributions et des contributions enregistrées au 1^{er} avril 2009. Toutes les données financières utilisées dans le présent rapport sont provisoires et toutes les données relatives à 2009 sont des estimations.

7. En 2008, le montant total des recettes (ressources ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 800,7 millions de dollars (tableau 1), dont 469,5 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 331,2 millions au titre des arrangements de cofinancement. Les ressources ordinaires, soit 469,5 millions de dollars au total, se ventilent comme suit : 428,8 millions de dollars au titre des contributions volontaires, 14 millions de dollars au titre du revenu des placements et 26,7 millions de dollars provenant de sources diverses. Les ressources ordinaires ont progressé de 12,4 millions de dollars, soit 2,7 %, par rapport à 2007. Il convient de noter que les ressources ordinaires de 2007 comportaient 18,3 millions de dollars fournis par un fonds de dotation privé dans le cadre d'un accord signé avec l'organisation non gouvernementale Americans for UNFPA. Les ressources au titre du cofinancement (331,2 millions de dollars) se décomposent en 322,7 millions de dollars de contributions et 8,5 millions de dollars de revenus de placements. Les ressources au titre du cofinancement ont augmenté de 73 millions de dollars, soit 28,3 %, en 2008.

II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement

A. Recettes au titre des ressources ordinaires

Tableau 1
**Recettes du FNUAP de 2005 à 2008, au 31 décembre 2008
 et recettes projetées en 2009 au 1^{er} avril 2009**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2005	2006	2007	2008	2009
Ressources ordinaires	365,8	389,3	457,1	469,5	451,1
Cofinancement	162,7	173,2	258,2	331,2	200,0
Total	528,5	562,5	715,3	800,7	651,1

(Voir note page suivante)

(Note du tableau 1)

Note : Les ressources ordinaires pour 2006 et 2007 comprennent une contribution provenant d'un fonds de dotation privé, qui se répartit comme suit : 15,4 millions de dollars pour 2006 et 18,3 millions de dollars pour 2007. Les données pour la période allant de 2005 à 2008 comprennent les contributions, les intérêts des placements et les recettes diverses. Les données pour 2009 ne comprennent que les prévisions concernant les contributions et non les intérêts des placements. De même, le montant des recettes au titre du cofinancement est une estimation établie d'après le plan stratégique; le montant réel devrait être plus élevé.

8. Conformément au cadre intégré en matière de ressources financières du nouveau plan stratégique du FNUAP pour 2008-2011, le montant total des ressources demandées (ressources ordinaires et autres ressources) s'élève à 2 595 milliards de dollars pendant la période considérée. Les montants prévus dans le plan stratégique de 2008 pour les contributions ordinaires (416 millions de dollars) et pour les contributions au titre du cofinancement (200 millions) ont été dépassés respectivement de 12,8 millions (3,1%) et de 122,7 millions (61,4%), puisque les contributions ordinaires atteignaient 428,8 millions de dollars et les contributions au titre du cofinancement 322,7 millions de dollars au 31 décembre 2008.

9. Au 1^{er} avril 2009, on estimait que les contributions des gouvernements donateurs aux ressources ordinaires pour 2009 atteindraient 451,1 millions de dollars, ce qui représenterait une augmentation de 22,3 millions de dollars (5,2 %) par rapport à 2008, au taux de change du 1^{er} avril 2009. Le FNUAP continuera à faire campagne en faveur d'une augmentation des contributions des membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques et des pays qui ne sont pas membres du Comité, dont les pays de programme. Pour mobiliser des ressources pour ses programmes, le FNUAP continuera également de s'employer à toucher le secteur privé et les fondations.

10. Le tableau 1, qui donne un aperçu des recettes, est complété par l'annexe 1 où l'on trouvera des informations détaillées sur les recettes provisoires en 2008, au 31 décembre 2008, les annonces de contributions effectivement reçues et les estimations les plus plausibles des contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, ainsi qu'une liste des donateurs pour 2009, telles qu'elles étaient connues au 1^{er} avril 2009. Ces engagements sont les suivants : a) les annonces de contributions pour 2008 uniquement et les annonces pluriannuelles pour 2009 et au-delà; b) les annonces de contributions pour 2009, reçues durant la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions tenue à New York le 10 novembre 2008; c) les lettres reçues et les indications orales reçues de gouvernements annonçant leur appui au FNUAP pour la période 2009-2011

11. La base des donateurs du FNUAP est passée de 182 gouvernements en 2007 à 176 gouvernements en 2008. On a compté 63 annonces de contributions pluriannuelles en 2008. Il convient de noter que, sur un total de 176 pays donateurs, 13 appartiennent au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et que 33 pays de programme ont augmenté leurs contributions en monnaie nationale (contributions reçues en monnaie nationale) et en dollars (contributions reçues en dollars). Signe du large appui dont le Fonds a bénéficié ces dernières années auprès des États Membres et de la croissance continue de sa base de financement, tous les pays d'Afrique subsaharienne ont fait parvenir des contributions en 2008. Au 1^{er} avril 2009,

97 annonces de contributions avaient été reçues pour l'année, dont 42 pour des contributions pluriannuelles. On trouvera à l'annexe 3 la liste de toutes les annonces de contributions pluriannuelles.

12. En 2008, les 10 principaux donateurs du Fonds en dollars étaient les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, la Norvège, le Royaume-Uni, le Japon, l'Allemagne, la Finlande, l'Espagne et le Canada. L'augmentation sensible des recettes ordinaires, lesquelles ont atteint 428,8 millions de dollars en 2008 contre 419 millions en 2007, reflète l'accroissement des contributions des principaux donateurs. Le tableau 2 donne la liste des pays dont les contributions en monnaie nationale ont augmenté en 2008 par rapport à 2007.

Tableau 2

Augmentation des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2007-2008), au 31 décembre 2008

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie d'annonce de contribution</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Australie	Dollar australien	4,5	6,0	33,3
Autriche	Euro	0,1	1,2	1 100,0
Danemark	Couronne danoise	180,0	220,0	22,2
Espagne	Euro	10,0	14,0	40,0
Finlande	Euro	15,4	16,0	3,9
Italie	Euro	2,0	4,0	100,0
Luxembourg	Euro	1,3	2,6	100,0
Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	4,0	4,5	12,5
Suisse	Franc suisse	12,5	14,0	12,0

13. On trouvera à l'annexe 2 plus de précisions sur les contributions des 10 principaux pays donateurs aux ressources ordinaires du Fonds pour les neuf dernières années.

14. Les prévisions des recettes au titre des ressources ordinaires pour 2009 comprennent une contribution des États-Unis d'Amérique et tiennent compte des indications préliminaires communiquées par divers donateurs importants, dont la Finlande, l'Irlande, le Japon, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suède. Cependant, la volatilité actuelle des taux de change est particulièrement préoccupante dans la mesure où elle peut donner lieu à une diminution du montant équivalent en dollars des États-Unis. On trouvera au tableau 3 les augmentations prévues, en monnaie nationale, des contributions pour 2009 par rapport à 2008.

Tableau 3
**Augmentations prévues, en monnaie d'annonce de contribution,
des contributions des principaux donateurs aux ressources
ordinaires du FNUAP (2008-2009), au 1^{er} avril 2009**

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie d'annonce de contribution</i>	2008	2009	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Finlande	Euro	16,0	21,0	31,3
Irlande	Euro	4,5	5,1	13,3
Japon	Dollar des États-Unis	29,7	30,1	1,3
Luxembourg	Euro	2,6	2,7	3,8
Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	4,5	6,0	33,3
Royaume-Uni	Livre sterling	20,0	22,1	10,5
Suède	Couronne suédoise	400,0	450,0	12,5

B. Contributions au titre du cofinancement

15. Ces 10 dernières années, les autres ressources sous forme de contributions destinées à des fonds thématiques, projets et programmes financés par le FNUAP (également dites ressources de cofinancement) ont régulièrement augmenté en termes absolus. Toutefois, au cours des toutes dernières années, la proportion des recettes provenant de la modalité de cofinancement est restée stable et s'est maintenue à environ 30-35 % du total des ressources (ressources ordinaires et cofinancement) jusqu'en 2007. En 2008, les recettes au titre du cofinancement constituaient 41 % du montant total des recettes. Les contributions au titre du cofinancement ont sensiblement augmenté en 2008 par rapport au niveau de 2007 dans les mécanismes de cofinancement (233,6 %), les contributions des gouvernements à leurs propres programmes de pays (85,2 %) et le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (118,7 %).

Tableau 4
**Contributions au FNUAP sous forme de cofinancement (2007-2008),
au 31 décembre 2008**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	2007	<i>Donateurs</i>	2008
Commission européenne	41,8	Pays-Bas	42,2
Royaume-Uni	24,4	Commission européenne	35,8
Banque mondiale	22,2	Espagne	33,7
Espagne	19,5	Royaume-Uni	22,7
Luxembourg	16,2	ONUSIDA	16,3
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	14,3	Bureau de la coordination des affaires humanitaires	15,9

<i>Donateurs</i>	2007	<i>Donateurs</i>	2008
Norvège	14,0	Luxembourg	15,3
Canada	11,5	Norvège	13,5
ONUSIDA	10,8	PNUD	10,7
Pays-Bas	8,7	Canada	10,2
Autres donateurs	66,8	Autres donateurs	106,4
Total*	250,2	Total*	322,7

* Une fois le revenu des placements inclus, le total s'établira à 258,2 millions de dollars pour 2007 et à 331,2 millions de dollars pour 2008.

Contributions au titre du cofinancement provenant de gouvernements

16. En 2008, les contributions versées par les pays de programme au titre du cofinancement ont continué de constituer une part importante du total des recettes de cofinancement. Elles se sont élevées à 26,3 millions de dollars, contre 14,2 millions en 2007, ce qui représente une augmentation de 12,1 millions (85,2 %). Elles provenaient des pays suivants : Botswana, Brésil, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Géorgie, Jamaïque, Liban, Maroc, Mexique, Nigéria, Panama, Pérou, République arabe syrienne, République dominicaine, Roumanie, Sainte-Lucie, Sierra Leone et Uruguay. Les cinq contributions les plus élevées en 2008 au titre du cofinancement provenaient de la Sierra Leone (7,3 millions), du Pérou (4,4 millions), de la Colombie (2,7 millions), de la Côte d'Ivoire (2,3 millions) et de la République arabe syrienne (1,9 million). On trouvera à l'annexe 4 du présent rapport des précisions sur ces contributions.

Commission européenne

17. En 2008, la Commission européenne a été l'organisation intergouvernementale qui a versé la contribution la plus élevée au titre du cofinancement, avec un montant total de 35,8 millions de dollars en comptant les contributions provenant de la Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO).

18. De nouveaux accords relatifs aux contributions ont été signés notamment afin d'améliorer la santé maternelle et néonatale au Bangladesh, de contribuer au recensement de la population et des logements au Togo, de créer des foyers d'accueil pour femmes en Turquie et de poursuivre l'appui aux services de santé en matière de procréation au Népal.

Contributions au titre du cofinancement provenant d'autres organismes ou entités des Nations Unies

19. Le montant des contributions au titre du cofinancement en provenance d'autres dispositifs de cofinancement des Nations Unies que le FNUAP a reçues en 2008 a augmenté de 37,7 millions de dollars. Cette somme comprend 7,7 millions de dollars provenant des divers fonds récemment constitués pour promouvoir l'unité d'action des Nations Unies dans les pays pilotes participant à l'initiative « Unis dans l'action » et 30 millions de dollars pour la participation à des programmes conjoints dans d'autres pays. Cela représente une augmentation de 233,6 % par rapport aux 11,3 millions de dollars reçus en 2007 au moyen de la même modalité

de financement. Sur les 37,7 millions de dollars touchés en 2008, 25 ont été reçus par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies et 12,7 directement de donateurs lorsque le Fonds s'est vu confier les fonctions d'agent administratif de programmes conjoints.

20. Le montant total des contributions perçues d'organismes des Nations Unies s'est chiffré à 61,4 millions de dollars en 2008, en comptant les contributions en provenance des dispositifs de cofinancement cités plus haut. Au nombre des cinq donateurs les plus importants, on trouve ONUSIDA (16,3 millions de dollars), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (15,9 millions de dollars), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (10,7 millions de dollars), le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine (5,7 millions de dollars) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2 millions de dollars).

21. Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine a été créé à l'ONU en avril 1999 à l'initiative du Gouvernement japonais. Il finance des projets exécutés par le FNUAP et d'autres organismes des Nations Unies et s'emploie, le cas échéant en partenariat avec des entités n'appartenant pas au système des Nations Unies, à renforcer l'impact opérationnel de la notion de sécurité humaine. Le Fonds pour la sécurité humaine donne la priorité à la promotion de l'intégration multisectorielle et interinstitutions ainsi qu'à une collaboration fondée sur les avantages comparatifs des organisations. La répartition des projets à travers le monde donne la priorité aux pays et régions où l'insécurité qui pèse sur les populations est la plus forte et la plus répandue, notamment aux pays les moins avancés et aux pays en conflit. Comme indiqué plus haut, au total, en 2008, le Fonds pour la sécurité humaine a contribué à hauteur de 5,7 millions de dollars à des activités financées par le FNUAP.

C. Financement thématique

22. Les fonds thématiques sont des fonds regroupant plusieurs donateurs qui relèvent des ressources de cofinancement. Le FNUAP y recourt pour faciliter l'obtention de résultats dans ses domaines prioritaires, comme indiqué dans son plan stratégique pour 2008-2011. Les contributions thématiques complètent les ressources ordinaires et constituent une modalité souple d'appui financier aux pays. Le financement thématique peut avoir un effet multiplicateur sur les dispositifs existants en optimisant l'efficacité et l'efficacités de leur mise en œuvre. Le caractère prévisible des ressources affectées aux fonds thématiques donne la possibilité exceptionnelle d'orienter et d'intensifier la programmation pour répondre aux besoins non satisfaits. En outre, contribuer aux fonds thématiques permet de réduire les coûts de transaction des partenaires nationaux, des donateurs et du FNUAP. Jusqu'à présent, le FNUAP a créé trois fonds thématiques : a) pour l'élimination de la fistule obstétricale; b) pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; et c) pour la santé maternelle. La mise en œuvre du fonds thématique pour la santé maternelle est étroitement liée aux deux autres fonds. Tout en privilégiant l'obtention de résultats spécifiques, ces trois fonds évoluent actuellement vers une application nationale conjointe, notamment vers des procédures conjointes de planification annuelle des travaux et de communication de l'information à compter de 2009. Ils facilitent actuellement la fourniture d'une assistance technique intégrée aux programmes de pays, de façon à en améliorer l'efficacité et à renforcer les synergies.

23. Au niveau international, les activités du FNUAP, notamment celles qui sont financées par ses fonds thématiques, font l'objet d'une étroite concertation avec l'OMS, l'UNICEF et la Banque mondiale dans le cadre de l'appui conjoint des Nations Unies aux pays en matière de santé de la mère et du nouveau-né, dont sont convenus les chefs de ces quatre organisations en septembre 2008 en adoptant une Déclaration conjointe sur l'intensification des efforts pour sauver la vie des mères et des nouveau-nés. Les quatre dirigeants se sont engagés à renforcer l'aide qu'ils fournissent aux pays aux fins de la réalisation de l'objectif 5 du Millénaire pour le développement concernant l'amélioration de la santé maternelle (celui dans la réalisation duquel les progrès accomplis sont les plus minces).

24. Ensemble, les trois fonds thématiques permettent de disposer de moyens supplémentaires pour apporter un appui financier et technique aux pays prioritaires (notamment à ceux où les taux de mortalité maternelle sont élevés et où les besoins de planification familiale ne sont pas couverts) afin de rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015 et d'atteindre l'objectif 5, dans le cadre du domaine d'intervention du plan stratégique concernant la santé et les droits en matière de procréation.

Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale

25. Depuis 2003, le FNUAP anime la Campagne mondiale pour l'élimination de la fistule obstétricale, initiative menée en collaboration en vue de prévenir la fistule et de permettre aux femmes qui en sont atteintes de recouvrer la santé et de vivre dans la dignité. Cette campagne a mieux fait connaître la question plus générale de la santé maternelle. En témoignage de reconnaissance pour l'œuvre de sensibilisation de la Campagne pour l'élimination de la fistule obstétricale, l'hebdomadaire *European Voice* a décerné au FNUAP le « prix EV 50 pour 2008 », accompagné d'une dotation de 32 000 euros. La Campagne a également reçu une distinction du Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud qui a salué en elle un modèle pour la coopération et le développement humain transfrontières. En décembre 2008, l'Assemblée générale a adopté la résolution 63/158 pour appuyer l'action engagée afin d'en finir avec la fistule obstétricale. Elle y a notamment demandé à la communauté internationale de soutenir les activités du FNUAP et des autres partenaires de la Campagne visant à créer et financer des centres régionaux de soins et de formation pour le traitement de la fistule.

26. À ce jour, cette campagne a mobilisé plus de 29,8 millions de dollars. En 2008, elle a reçu l'appui de l'Espagne, du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), du Luxembourg, de la Pologne et de la République de Corée, ainsi que des contributions privées d'un montant de 6,3 millions de dollars. En 2008, Zonta International, une fondation dont le siège se trouve aux États-Unis, a rejoint les rangs des donateurs du secteur privé qui soutenaient déjà la Campagne, à savoir Virgin Unite et Johnson and Johnson. Grâce à la Fondation pour les Nations Unies, la Campagne pour l'élimination de la fistule obstétricale devrait engager une action de sensibilisation et mobilisation aux États-Unis d'Amérique en 2009.

Tableau 5
**Contributions de cofinancement reçues au titre de la Campagne
 pour l'élimination de la fistule obstétricale (2007-2008),
 au 31 décembre 2008**

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2007</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2008</i>
Norvège	3,60	Luxembourg	4,57
Espagne*	2,50	Espagne*	0,60
Irlande	0,70	République de Corée	0,49
Corée, République de	0,50	Fondation Zonta International	0,25
Luxembourg	0,50	Americans for UNFPA**	0,22
Americans for UNFPA**	0,30	European Voice	0,04
Virgin Unite	0,20	Pologne	0,04
FNUPI	0,20	FNUPI	0,03
Islande	0,10	Contributions privées	0,02
Pologne	0,04		
Contributions privées	0,03		
Total	8,7		6,3

* Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

** Y compris la contribution de Johnson and Johnson.

*Fonds d'affectation spéciale thématique pour la sécurité
 d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation*

27. Avec un financement du Programme mondial visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation, le FNUAP collabore actuellement avec les pouvoirs publics et de nombreux autres partenaires afin de mener à bien les activités diverses et multiples nécessaires à la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. Les mesures prises jusqu'ici pour donner suite à des demandes spécifiques formulées par des pays en vue d'obtenir une assistance technique et des fournitures n'ont pas incité ces derniers à adopter d'eux-mêmes des approches durables de la sécurité d'approvisionnement en produits. Le Programme mondial a pour vocation de jouer le rôle de catalyseur de l'action nationale pour donner la priorité à la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation et intégrer celle-ci aux politiques, programmes, budgets et plans nationaux pour la santé. En conséquence, des pays commencent à adopter des approches d'initiative nationale plus prévisibles, planifiées et durables pour garantir les fournitures essentielles et en assurer l'utilisation.

28. Pour que ce financement produise des résultats mesurables et visibles, le Programme mondial prête un appui financier pluriannuel ou d'urgence à un nombre relativement restreint de pays prioritaires. Ces fonds prévisibles et souples servent à aider les pays à mettre au point des approches plus viables de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation qui garantissent la fiabilité de l'approvisionnement et l'amélioration des capacités et dispositifs

nationaux. Parmi les pays qui reçoivent cet appui spécifique à moyen terme figurent le Burkina Faso, l'Éthiopie, Haïti, Madagascar, la Mongolie, le Mozambique, le Nicaragua, le Niger et la République démocratique populaire lao. Un grand nombre d'autres pays reçoivent également des fonds du Programme mondial. En 2009, plus de 40 pays prioritaires bénéficieront d'un appui dans le cadre du Programme mondial du FNUAP qui fournira également un appui d'urgence à d'autres pays selon les besoins.

29. Le Programme mondial donne d'ores et déjà d'importants résultats dans nombre de ces pays concernant : la prise en compte systématique de la sécurité d'approvisionnement dans les plans et procédures nationaux pour la santé; le renforcement de la coordination des actions des partenaires visant à fournir un appui stratégique au niveau national; l'efficacité accrue des approvisionnements nationaux; l'amélioration des compétences des prestataires de services; le renforcement de la mobilisation nationale et régionale à l'appui de la sécurité d'approvisionnement, notamment l'inscription au budget national d'une rubrique pour les produits de santé en matière de procréation.

30. Ce succès a largement contribué au renforcement et à la prévisibilité de l'appui et de l'engagement des donateurs en faveur de la sécurité d'approvisionnement dans le cadre du Programme mondial. Les contributions au Programme mondial au titre du cofinancement ont atteint 26,7 millions de dollars en 2007 et 58,4 millions de dollars en 2008, ce qui représente une augmentation de 31,7 millions de dollars ou 118,7 %.

Tableau 6

Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (2007-2008) au 31 décembre 2008

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2007</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2008</i>
Royaume-Uni	9,8	Pays-Bas	34,1
Espagne*	6,7	Royaume-Uni	8,7
Pays-Bas	6,0	Espagne*	8,3
Canada	2,2	Finlande	2,6
Irlande	1,4	Canada	2,5
Luxembourg	0,6	Irlande	1,6
		Luxembourg	0,6
Total	26,7		58,4

* Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle

31. Le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle, qui est devenu opérationnel en janvier 2008, a pour objet d'intensifier les interventions du FNUAP et des partenaires de développement aux fins de la réalisation de l'objectif 5 du Millénaire pour le développement concernant l'amélioration de la santé maternelle. La création du Fonds a coïncidé avec le lancement du plan stratégique du FNUAP pour 2008-2011. Pendant la période allant de 2008 à 2015, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle fournira un appui à 25 puis 60 pays où le taux de mortalité maternelle est élevé. Dans un premier temps, le Fonds thématique a lancé en 2008 des programmes d'appui dans 11 pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cambodge, Djibouti, l'Éthiopie, le Guyana, Haïti, Madagascar, le Malawi et le Soudan.

32. Le montant des contributions de cofinancement reçues pour la santé maternelle a atteint 10,7 millions de dollars en 2008 contre 2,9 millions en 2007. Les Pays-Bas ont annoncé une contribution de 5 millions d'euros pour 2009. Le FNUAP est prêt à apporter son appui à d'autres pays ayant un taux de mortalité maternelle élevé dès que des fonds supplémentaires seront réunis.

Tableau 7

Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle (2007-2008) au 31 décembre 2008

(En millions de dollars)

<i>Donateurs</i>	<i>2007</i>	<i>Donateurs</i>	<i>2008</i>
Irlande	2,9	Espagne	7,8
		Luxembourg	1,7
		Finlande	0,6
		Autriche	0,6
Total	2,9		10,7

D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire

33. En 2008, le FNUAP a reçu des ressources au titre du cofinancement en vue d'intervenir dans des situations d'urgence ou des crises humanitaires dans 48 pays et territoires. La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie humanitaire institutionnelle du FNUAP a permis de renforcer les capacités institutionnelles pour que le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement soit pris en compte dans la préparation aux situations d'urgence et les opérations humanitaires, ainsi que dans les processus de transition et de relèvement après la crise. Cette action a été financée par les ressources ordinaires du FNUAP et par des contributions pluriannuelles de la Suède. Les programmes de pays du FNUAP comportent des éléments concernant la préparation aux situations d'urgence et, dans les pays qui connaissent des crises chroniques, les opérations

humanitaires. Des contributions financières de la Belgique ont permis de renforcer les capacités pour coordonner et mettre en œuvre des programmes de prévention de la violence sexuelle et un financement de la Norvège a permis au FNUAP de s'acquitter de ses fonctions humanitaires interinstitutions au niveau international pour coordonner le sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations qui contribue aux travaux des groupes de la protection internationale et du relèvement rapide.

34. Le FNUAP est de plus en plus sollicité par les partenaires des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les organismes nationaux de contrepartie pour intervenir plus activement dans la réforme humanitaire, en particulier dans le cadre de l'approche par groupe. Il lui faut donc répondre à la demande croissante d'interventions humanitaires et d'activités de relèvement au moyen d'autres ressources que celles des programmes de pays ordinaires. Le montant des contributions de cofinancement pour ces activités s'est établi à 57,7 millions de dollars en 2008. L'Afghanistan et la Sierra Leone ont reçu des fonds importants pour remettre leur système de santé en état après la crise. Les pays ayant bénéficié de la plus grande partie des ressources humanitaires sont, par ordre décroissant: le Soudan, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Libéria et le Zimbabwe.

35. Depuis sa création en 2006, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires est devenu un outil de financement de plus en plus important pour le FNUAP. La contribution du Fonds central a régulièrement augmenté, passant de 1,7 million de dollars en 2006, à 8,5 millions en 2007 et à 9 960 000 en 2008. Cinquante-huit pour cent des sommes que le FNUAP a reçues du Fonds central ont été allouées à des interventions en situation de crise qui étaient sous-financées et 42 % à des interventions rapides. Environ un tiers des sommes perçues a servi à fournir une aide humanitaire aux victimes de catastrophes naturelles, notamment d'inondations, de cyclones, de séismes et de sécheresses.

E. Contributions du secteur privé

36. Le montant total des contributions de cofinancement que le secteur privé a versées au FNUAP s'est élevé à 3,5 millions de dollars en 2008 – dont 200 000 dollars provenaient de l'organisation Americans for UNFPA – contre 3,1 millions en 2007. Le FNUAP a également reçu directement des dons provenant de sociétés privées (600 000 dollars), de fondations (2,6 millions de dollars) et de particuliers (90 000 dollars). La contribution de la Fondation Hewlett (1,3 million de dollars en 2008) aux fins d'activités de mobilisation a été acheminée par l'intermédiaire du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI).

III. Conclusion

37. Comme l'Assemblée générale l'a recommandé dans sa résolution 62/208 sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale

sur la population et le développement et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Les ressources ordinaires sont également indispensables au maintien de l'universalité, de la neutralité et du multilatéralisme qui caractérisent les actions que le FNUAP mène pour s'acquitter de son mandat en tant que partenaire bénéficiant de l'estime et de la confiance de ses interlocuteurs et jouissant d'une influence nettement supérieure aux modestes ressources qu'il est en mesure de fournir. Le montant des ressources ordinaires est passé de 457,1 millions de dollars en 2007 à 469,5 millions en 2008.

38. Les recettes au titre du cofinancement se sont également accrues, passant à 331,2 millions de dollars en 2008, contre 258,2 millions en 2007. Comme l'Assemblée générale l'a noté dans sa résolution 62/208, l'augmentation des ressources extrabudgétaires et du nombre de projets financés par ces ressources se traduit par un accroissement des coûts de transaction. Le FNUAP en est conscient et s'efforce de maintenir un équilibre entre les ressources ordinaires et les ressources au titre du cofinancement. Le pourcentage des ressources au titre du cofinancement par rapport aux contributions totales, qui était compris entre 30 et 35 % jusqu'en 2007, est passé à 41 % en 2008.

39. Le FNUAP apprécie son étroite collaboration avec le Conseil d'administration et tous les États Membres et leur sait gré de leur engagement, de leur coopération et de leur appui indéfectible. C'est dans cet esprit qu'il lance un appel à l'ensemble de ses donateurs pour qu'ils soutiennent le financement pluriannuel, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 60/208, et comme le Conseil d'administration l'a préconisé dans ses décisions 2003/19, 2004/24, 2005/24, 2006/12, 2007/13 et 2008/10. Ce soutien est essentiel pour que le FNUAP bénéficie d'un financement prévisible et durable qui lui permette de planifier et d'exécuter ses programmes pluriannuels d'appui aux pays. On notera que 63 pays, dont 6 grands donateurs, ont fait des annonces de contributions pluriannuelles en 2008.

40. Conformément au cadre intégré en matière de ressources financières du nouveau plan stratégique du FNUAP pour 2008-2011, le montant total des ressources approuvées (ressources ordinaires et autres ressources) s'élève à 2 595 millions de dollars pendant la période considérée. Le cadre pour 2008-2011 accroît le pourcentage et la quantité des ressources affectées aux programmes de pays par rapport au cadre pluriannuel pour 2004-2007 et le FNUAP ne ménagera aucun effort pour mettre à profit toute augmentation réelle des recettes essentiellement au niveau des pays pendant la période stratégique. Pour que le FNUAP recueille les ressources prévues dans le cadre d'allocation des ressources financières défini par le plan stratégique pour 2008-2011, il faudrait que ses ressources augmentent d'au moins 4 % par an par rapport au montant de base des contributions ordinaires de 2008 (428,8 millions de dollars). Tous les pays sont invités à manifester leur attachement à la réalisation de ces objectifs en accroissant leurs contributions au FNUAP, au titre des ressources ordinaires et des autres ressources, y compris le financement thématique, et au moyen d'annonces de contributions pluriannuelles. L'augmentation de ses ressources permettra au FNUAP de renforcer l'appui qu'il fournit aux pays pour mettre en œuvre le Programme d'action de la CIPD et réaliser les OMD.

IV. Éléments de décision

41. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) *Prendre note* du présent rapport (DP/FPA/2009/3), *accueillir avec satisfaction* la progression des ressources ordinaires du Fonds en 2008 ainsi que l'augmentation des recettes au titre du cofinancement et *accueillir également avec satisfaction* les contributions versées par les pays de programme;

b) *Souligner* que les ressources ordinaires constituent l'assise du FNUAP et sont essentielles au maintien du caractère multilatéral, neutre et universel de son action, et *encourager* le FNUAP à continuer de mobiliser des ressources ordinaires et des ressources supplémentaires pour ses fonds thématiques et ses programmes;

c) *Constater* que le maintien et l'amélioration du niveau de financement du FNUAP exigeront que les pays qui sont en mesure de le faire augmentent leur financement durant la période du plan stratégique du FNUAP;

d) *Encourager* tous les pays qui sont en mesure de le faire à apporter des contributions en les versant tôt dans l'année et à annoncer des contributions pluriannuelles;

e) *Souligner* que le FNUAP a besoin d'un appui politique énergique et d'un soutien financier accru ainsi que de ressources de base en augmentation, fournies sur une base prévisible, afin d'intensifier l'aide qu'il apporte aux pays et d'intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les stratégies et cadres de développement nationaux.

Annexe 1

**Ressources ordinaires du FNUAP pour 2007 et 2008
(chiffres provisoires), engagements et estimations
pour 2009 (par principaux donateurs et région géographique)**

Gouvernement	2007		2008		2009	
	Contributions		Contributions		Estimations	
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.
Principaux donateurs						
Pays-Bas	58 538 000	79 969 945	58 538 000	75 728 331	58 538 000	74 856 777
Suède	405 000 000	60 715 890	400 000 000	60 902 179	450 000 000	53 956 835
États-Unis d'Amérique						50 000 000
Norvège	332 000 000	58 689 262	332 000 000	47 564 470	332 000 000	48 046 310
Danemark	180 000 000	32 553 561	230 000 000	48 016 701	230 000 000	39 498 540
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	20 000 000	40 307 522	20 000 000	30 721 966	22 060 000	31 246 459
Japon		33 257 124		29 660 126		30 100 000
Finlande	15 400 000	20 561 652	16 000 000	24 205 749	21 000 000	27 667 984
Allemagne	18 500 000	25 298 320	18 000 000	26 677 320	18 000 000	23 692 073
Espagne	10 000 000	13 904 188	14 000 000	18 134 715	14 000 000	18 445 323
Suisse	12 500 000	10 245 902	14 000 000	11 814 346	14 000 000	12 477 718
Canada	14 850 000	12 801 724	14 850 000	14 573 111	14 850 000	11 861 022
Irlande	4 500 000	6 000 000	4 500 000	6 807 867	5 100 000	6 719 368
Australie	4 500 000	3 571 429	6 000 000	5 684 400	6 000 000	4 087 193
Belgique	3 000 000	4 103 967	3 000 000	3 886 010	3 000 000	3 952 569
Luxembourg	1 300 000	1 721 854	2 300 000	3 933 434	2 650 000	3 477 690
Nouvelle-Zélande	4 000 000	2 765 578	4 500 000	3 471 300	6 000 000	3 459 000
France	2 500 000	3 285 444	2 500 000	3 698 225	2 200 000	2 813 299
Autriche	950 000	1 277 053	1 200 000	1 832 316	1 200 000	1 557 790
Chine		900 000		900 000		900 000
Italie	2 000 000	2 702 703	4 000 000	5 899 705	500 000	658 762
Total partiel		414 633 118		424 112 271		449 474 712
Afrique						
Afrique du Sud	162 000	23 143	170 000	22 222	180 000	18 480
Angola		5 000		5 000		
Bénin		4 353		15 457		4 000
Botswana		4 500		4 500		
Burkina Faso	1 000 000	1 857		1 975	4 000 000	8 034
Burundi	1 000 000	881	1 000 000	844		
Cameroun	10 000 000	20 059	10 000 000	21 232		
Cap-Vert		1 182		1 182		1 182
Comores		500		500		500
Côte d'Ivoire		10 000		10 000		10 000
Érythrée		2 000		2 000		2 000

<i>Gouvernement</i>	<i>2007</i>		<i>2008</i>		<i>2009</i>	
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions</i>		<i>Estimations</i>	
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Éthiopie	30 000	3 375	30 000	3 015		
Gabon	5 000 000	19 349	5 000 000	11 855	50 000 000	100 428
Gambie	250 000	9 557	250 000	19 088		9 473
Ghana		12 500		12 500		12 500
Guinée		4 000		4 000		
Guinée-Bissau		50		1 000		1 000
Guinée équatoriale		41 029		41 029		41 029
Kenya	688 100	10 286		9 984		10 000
Lesotho	18 000	2 542	19 000	2 705	20 900	2 146
Libéria		10 000		10 000		10 000
Madagascar	17 000 000	8 342	17 200 000	12 420		
Malawi		3 000		3 000		3 000
Mali	3 500 000	7 021	3 000 000	6 667	3 000 000	6 026
Maurice	100 000	3 106	100 000	3 623		
Mauritanie	500 000	1 848	2 888 100	12 186		
Mozambique		2 000		2 000		
Namibie		1 000		1 000		1 000
Niger		10 000		10 000		10 000
Nigéria		31 167		31 167		31 167
Ouganda		10 000		9 805		10 000
République centrafricaine	700 000	2 500		2 500		2 500
République démocratique du Congo		5 000		5 000		
République du Congo	24 000 000	48 142	24 000 000	51 850	24 000 000	48 205
République-Unie de Tanzanie	7 000 000	5 582	6 000 000	5 063	6 000 000	4 461
Rwanda		300		300		
Sao Tomé-et-Principe	40 000 000	3 014	50 000 000	3 448		
Sénégal	9 000 000	18 053	9 000 000	20 001	9 000 000	18 077
Seychelles	11 000	1 947	11 000	577		
Sierra Leone	30 000 000	10 017	30 000 000	10 074		
Swaziland		10 000		10 000		10 000
Tchad		25 000		30 000		35 000
Togo	3 000 000	6 590	5 500 000	11 472	3 000 000	6 026
Zambie	24 150 000	6 355		5 980		4 000
Zimbabwe	25 000 000	685	25 000 000		30 000 000	–
Total partiel		406 832		448 221		420 234
Asie et Pacifique						
Afghanistan		500		100		
Bangladesh		28 063		28 015		25 000
Bhoutan		5 650		5 950		
Cambodge		3 500		2 200		3 864
Fidji	2 500	1 471	5 000	3 268		

Gouvernement	2007		2008		2009	
	Contributions		Contributions		Estimations	
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.
Îles Cook	1 500	1 056	1 500	1 154	1 500	842
Îles Marshall		2 000		100		100
Îles Salomon		200		200		100
Inde	9 000 000	222 222		473 261		
Indonésie	322 875 000	35 776		69 849		35 000
Iran, République islamique d'		60 000		61 687		
Kiribati						
Malaisie		215 000		215 000		15 000
Maldives		5 000		5 000		
Micronésie, États fédérés de		1 000		1 000		1 000
Mongolie		4 000		4 000		4 000
Myanmar	200 000	158	200 000	160	200 000	202
Nauru						
Népal	400 000	6 202	400 000	5 041		
Pakistan	30 265 000	502 407		417 457		
Palaos		50				
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10 000	3 650	10 000	3 774	10 000	3 546
Philippines	2 200 000	44 643	2 500 000	60 125	2 700 000	56 180
République démocratique populaire de Corée	200 000	1 439				
République de Corée		130 000		100 000		
République démocratique populaire lao		1 500		1 500		1 500
Samoa		1 000		1 000		3 000
Singapour				5 000		5 000
Sri Lanka		18 000		18 000		18 000
Thaïlande		96 000		96 000		96 000
Timor Leste		500		1 000		
Tokélaou						
Tonga		1 000		1 000		
Tuvalu		3 000		3 000		3 000
Vanuatu	1 526	893	100 000	893	100 000	892
Viet Nam		4 256		4 256		4 256
Total partiel		1 400 136		1 588 990		276 482
Europe orientale et Asie centrale						
Albanie		100		100		
Arménie		1 000		1 000		
Azerbaïdjan	3 000	3 441	3 000	3 547	3 000	3 738
Bélarus						
Bosnie-Herzégovine		1 500				
Bulgarie		2 000		2 000		2 500
Croatie		20 000		22 000		24 000
Chypre		1 500		1 500		

Gouvernement	2007		2008		2009	
	Contributions		Contributions		Estimations	
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.
Estonie	300 000	25 262	31 956	46 046	44 728	57 863
Ex-République yougoslave de Macédoine		1 500		2 000		2 000
Fédération de Russie		300 000		300 000		
Géorgie		1 656		1 600		
Hongrie		8 000		20 000		30 000
Kazakhstan		45 000		50 000		50 000
Kirghizistan			50 000 000	1 312		1 313
Lettonie		1 000		2 000		
Monaco	5 000	6 824				
Monténégro		300		300		
Ouzbékistan	2 000 000	1 603	1 000 000	763		
Pologne		10 000		10 000		
République de Moldova		200		200		200
République slovaque	5 000	6 579	5 000	6 468		
République tchèque		121 454		227 311		
Roumanie		10 421	24 213	10 047		
Serbie		100		100		
Slovénie		10 000		20 000		
Tadjikistan	700	203		300		
Turquie		140 000		150 000		150 000
Turkménistan		2 000				
Ukraine		1 000		1 000		1 000
Total		722 643		879 595		322 614
Europe occidentale et autres États						
Andorre		28 384		32 039		
Grèce		10 000		8 000		
Islande		200 000		200 000		
Israël		10 000		10 000		10 000
Liechtenstein		8 019		23 923		
Malte		1 000				1 000
Portugal		200 000		200 000		200 000
Saint-Marin	725	1 028				
Total		458 431		473 962		211 000
Amérique latine et Caraïbes						
Antigua-et-Barbuda		1 000		1 000		1 000
Argentine		3 000		5 000		
Bahamas		1 000		1 000		
Barbade		5 000		5 000		5 000
Belize		4 984		5 000		5 000
Bolivie (État plurinational de)	31 492	4 086		100		100

<i>Gouvernement</i>	<i>2007</i>		<i>2008</i>		<i>2009</i>	
	<i>Contributions</i>		<i>Contributions</i>		<i>Estimations</i>	
	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Brésil		11 000		20 000		
Chili		5 000		5 000		
Colombie		40 285		36 905		
Costa Rica		10 020	241 200	5 569	549 184	997
Cuba		5 000		5 000		
Dominique		200				
Équateur		2 000		2 000		2 000
El Salvador		1 000		1 000		
Grenade		100		100		100
Guatemala		5 035		5 003		
Guyana		500		500		500
Haïti		10 000		10 000		10 000
Honduras	63 989	3 386	64 000	3 386		
Jamaïque		1 000		1 000		
Mexique	542 250	50 301		84 561		
Nicaragua		3 164		4 000		
Panama		12 000		10 000		
Paraguay		300		762		
Pérou		2 000		2 000		
République dominicaine		10 000		15 000		
Saint-Kitts-et-Nevis		500		500		1 000
Sainte-Lucie		500		500		
Saint-Vincent-et-les Grenadines				100		200
Suriname		2 000		2 000		2 000
Trinité-et-Tobago		5 000		5 000		5 000
Uruguay		5 000		3 000		5 000
Venezuela (République bolivarienne du)		10 000		10 000		
Total		214 361		249 986		37 897
États arabes						
Algérie		10 000		10 000		10 000
Arabie saoudite		500 000		500 000		
Bahreïn		7 500		1 000		
Djibouti				1 000		
Égypte	560 000	98 074	500 000	107 078	620 000	110 517
Émirats arabes unis						
Iraq		250		5 000		
Jordanie	35 450	50 071		50 000		50 000
Koweït		10 000		10 000		
Liban		2 000		2 000		
Maroc		10 348		10 224		10 000
Oman	10 000	26 008	10 000	26 042		

	2007		2008		2009	
	Contributions		Contributions		Estimations	
	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Équivalent en dollars É.-U.
<i>Gouvernement</i>						
Territoires palestiniens occupés		1 000		1 000		
Qatar		30 000		30 000		
République arabe syrienne	520 000	10 328		11 329		10 000
Somalie		100				
Soudan		32 564				
Tunisie	25 000	19 752		20 188		18 518
Yémen		15 000		15 000		23 000
Total		822 995		799 861		232 035
Ajustements sur exercices antérieurs (taux de change)		20 851		(566)		
Total des contributions provenant de gouvernements		418 679 366		428 552 320		450 974 974
Contributions privées						
Contributions du fonds Mars Trust acheminées par l'organisation Americans for UNFPA		18 302 699				
Americans for UNFPA		298 727		171 929		94 920
Autres contributions privées				40 093		
Total partiel		18 601 426		212 022		94 920
Total des contributions ordinaires		437 280 792		428 764 342		451 069 894
Revenus des placements (estimation)		18 344 162		14 015 482		
Autres recettes		1 505 434		26 698 494		
Total partiel		19 849 596		40 713 976		
Total général		457 130 388		469 478 318		451 069 894

N. B. Les chiffres de 2007, 2008 et 2009 tiennent compte des gains et pertes de change. Pour 2009, les projections et le solde des contributions annoncées et non versées sont calculées sur la base du taux de change des Nations Unies en vigueur au 1^{er} avril 2009. Les données de 2008 sont provisoires et celles de 2009 sont des estimations.

Annexe 2

Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2000-2008*

(En millions de dollars des États-Unis)

Année	Rang									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2000	Pays-Bas 50,6	Japon 48,3	Danemark 23,9	Norvège 23,0	Royaume-Uni 22,3	États-Unis 21,5	Suède 18,4	Finlande 12,5	Allemagne 9,5	Suisse 7,0
2001	Pays-Bas 50,3	Japon 48,8	Norvège 23,9	Danemark 23,7	Royaume-Uni 21,9	États-Unis 21,5	Suède 16,1	Allemagne 13,0	Finlande 10,6	Suisse 6,7
2002	Pays-Bas 54,9	Japon 39,5	Norvège 25,1	Royaume-Uni 26,6	Danemark 22,7	Suède 17,9	Finlande 14,2	Allemagne 13,7	Suisse 9,3	Canada 8,3
2003	Pays-Bas 67,6	Japon 39,5	Norvège 33,0	Royaume-Uni 30,2	Danemark 25,4	Suède 24,0	Allemagne 16,0	Finlande 13,9	Suisse 9,3	Canada 9,0
2004	Pays-Bas 72,2	Japon 39,5	Royaume-Uni 36,8	Suède 35,9	Norvège 33,2	Danemark 29,6	Allemagne 17,7	Finlande 15,9	Suisse 9,9	Canada 9,6
2005	Pays-Bas 75,9	Suède 48,7	Norvège 37,8	Japon 37,5	Royaume-Uni 36,5	Danemark 30,7	Allemagne 19,1	Finlande 18,7	Canada 11,6	Suisse 9,8
2006	Pays-Bas 75,2	Suède 55,2	Norvège 40,8	Royaume-Uni 37,7	Japon 33,4	Danemark 31,0	Allemagne 19,5	Finlande 17,2	Canada 12,7	Suisse 10,0
2007	Pays-Bas 80,0	Suède 60,7	Norvège 58,7	Royaume-Uni 40,3	Japon 33,3	Danemark 32,6	Allemagne 25,3	Finlande 20,6	Espagne 13,9	Canada 12,8
2008	Pays-Bas 75,7	Suède 60,9	Danemark 48,0	Norvège 47,6	Royaume-Uni 30,7	Japon 29,7	Allemagne 26,7	Finlande 24,2	Espagne 18,1	Canada 14,6

* Les chiffres pour 2008 sont provisoires. Les données sont établies au 31 décembre 2008 et tiennent compte des gains et pertes de change.

Annexe 3

**Annonces de contributions pluriannuelles reçues
au titre des ressources ordinaires du FNUAP entre 2007 et 2009
(au 1^{er} avril 2009)**

<i>Région</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
Afrique	Angola	Afrique du Sud	Afrique du Sud
	Bénin	Bénin	Bénin
	Botswana	Burkina Faso	Burkina Faso
	Cap-Vert	Cap-Vert	Congo
	Comores	Comores	Côte d'Ivoire
	Congo	Congo	Érythrée
	Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	Gabon
	Éthiopie	Érythrée	Ghana
	Gambie	Ghana	Guinée équatoriale
	Ghana	Guinée équatoriale	Lesotho
	Guinée	Kenya	Mali
	Guinée équatoriale	Lesotho	Niger
	Kenya	Malawi	Nigéria
	Libéria	Mali	Swaziland
	Madagascar	Namibie	Zambie
	Maurice	Niger	Zimbabwe
	Mauritanie	Nigéria	
	Namibie	Ouganda	
	Niger	République centrafricaine	
	Nigéria	République-Unie de Tanzanie	
	Ouganda	Sénégal	
	République centrafricaine	Swaziland	
	République démocratique du Congo	Tchad	
	République-Unie de Tanzanie	Togo	
	Rwanda	Zambie	
	Sénégal	Zimbabwe	
	Swaziland		
	Seychelles		
	Sierra Léone		
	Tchad		
	Togo		
	Zambie		
	Zimbabwe		
Total	32	26	16

<i>Région</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
Asie et Pacifique	Îles Cook	Îles Cook	Îles Marshall
	Îles Salomon	Malaisie	Malaisie
	Malaisie	Micronésie (États fédérés de)	Nouvelle-Zélande
	Micronésie (États fédérés de)	Nouvelle-Zélande	Philippines
	Népal	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Sri Lanka
	Nouvelle-Zélande	Philippines	Tuvalu
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Sri Lanka	
	Philippines	Tuvalu	
	Sri Lanka	Vanuatu	
	Tuvalu		
Vanuatu			
Total	11	9	6
Europe orientale et Asie centrale	Albanie	Azerbaïdjan	Kirghizistan
	Azerbaïdjan	Kazakhstan	Ex-République yougoslave de Macédoine
	Chypre	Kirghizistan	Ukraine
	Ex-République yougoslave de Macédoine	Ex-République yougoslave de Macédoine	
	République de Moldova	République de Moldova	
	Ukraine	Ukraine	
Total	6	6	3
Europe occidentale	Finlande	Belgique	Belgique
	Luxembourg	Irlande	Irlande
		Norvège	Norvège
		Pays-Bas	Pays-Bas
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
		Suisse	
Total	2	6	5
Amérique du Nord	Canada		
Total	1		
Amérique latine et Caraïbes	Antigua-et-Barbuda	Antigua-et-Barbuda	Antigua-et-Barbuda
	Belize	Belize	Belize
	Bolivie	Bolivie	Bolivie
	Équateur	Équateur	Équateur
	Grenade	Grenade	Grenade
	Guyana	Guyana	Guyana
	Haïti	Haïti	Haïti
	Pérou	Saint-Kitts-et-Nevis	Suriname
	Sainte-Lucie	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Uruguay

DP/FPA/2009/3

<i>Région</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>
	Suriname	Suriname	
	Trinité-et-Tobago	Trinité-et-Tobago	
	Uruguay	Uruguay	
Total	12	12	9
États arabes	Égypte	Égypte	Égypte
	Jordanie	Jordanie	République arabe syrienne
	République arabe syrienne	République arabe syrienne	Yémen
	Territoire palestinien occupé	Yémen	
	Yémen		
Total	5	4	3
Nombre total de pays ayant versé leurs contributions dans le cadre du plan de financement pluriannuel	69	63	42

Annexe 4

**Ventilation des contributions que les pays de programme
ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer
l'exécution de leur propre programme**

<i>Programme de pays</i>	<i>Jusqu'en 2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008*</i>	Total
1. Algérie	156 606	151 703	152 905			461 214
2. Afrique du Sud	64 612					64 612
3. Arabie saoudite	200 000					200 000
4. Bahreïn				60 000		60 000
5. Bolivie (État plurinational de)	10 000					10 000
6. Botswana	128 755	110 497	112 994	98 522	96 308	547 077
7. Brésil	2 126 195	100 000	743 300	316 081	868 846	4 154 422
8. Cameroun			992 423		920 870	1 913 293
9. Chili	29 695	14 041	5 462			49 198
10. Colombie	2 195 223	86 022	1 095 523	1 119 349	2 727 963	7 224 080
11. Côte d'Ivoire					2 345 152	2 345 152
12. Égypte	2 237 411		13 112	17 921	17 953	2 286 397
13. Gabon	164 527				106 691	271 218
14. Géorgie			166 108	220 899	356 508	743 515
15. Guatemala	21 933 893	707 841	440 751	421 219		23 503 703
16. Guinée équatoriale		95 832		146 993		242 825
17. Jamaïque					210 323	210 323
18. Kazakhstan			28 900			28 900
19. Liban	2 947 127	359 313	274 574	445 440	258 207	4 284 662
20. Libéria			30 000			30 000
21. Malaisie	400 000	200 000	200 000			800 000
22. Maroc	1 061 662	169 992	1 344 751	95 465	1 110 341	3 782 210
23. Mexique	4 017 281	334 388	1 069 595	502 266	1 477 403	7 400 934
24. Nigéria		746 422	513 798	407 235	851 142	2 518 598
25. Oman	473 059					473 059
26. Panama				148 721	209 910	358 631
27. Paraguay	251 650	46 812	255 276	552 518		1 106 257
28. Pérou	18 379 394	19 840 996	14 351 121	8 146 134	4 418 758	65 136 404
29. Qatar			30 000			30 000
30. République arabe syrienne	2 394 835	849 995	982 308	922 483	1 933 939	7 083 559
31. République centrafricaine				89 989		89 989
32. République dominicaine			133 234		177 114	310 348
33. Roumanie					117 130	117 130
34. Sainte-Lucie					17 981	17 981
35. Sao Tomé-et-Principe	27 072	26 798	6 530	37 209		97 609

DP/FPA/2009/3

<i>Programme de pays</i>	<i>Jusqu'en 2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008*</i>	Total
36. Sierra Leone					7 344 000	7 344 000
37. Suriname	316 921					316 921
38. Timor-Leste	23 000					23 000
39. Tunisie	277 795	38 462	38 168			354 424
40. Îles Turques et Caïques	3 462					3 462
41. Ukraine				482 693		482 693
42. Uruguay			548 024		715 096	1 263 120
43. Venezuela (République bolivarienne du)		3 544	2 016 319			2 019 862
44. Yémen	391 682	340 675				732 357
Total	60 211 857	24 223 333	25 545 176	14 231 139	26 281 637	150 493 141

* Chiffres provisoires.